

CONFÉRENCE DES OING CONF/AG(2025)Décisions2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Strasbourg, 13-16 octobre 2025

Réunion hybride

Rapport abrégé et décisions adoptées

Veillez noter qu'il s'agit d'un résumé des débats de l'Assemblée générale ; il ne fournit pas une description exhaustive de toutes les questions soulevées.

1. La réunion du 14 octobre a été ouverte par Gerhard Ermischer, président de la Conférence des OING et de la séance. Il a donné un aperçu de l'organisation de cette session d'automne et du projet d'ordre du jour, soulignant notamment :

- les différentes activités parallèles (réunions et événements spéciaux organisés par les comités thématiques, les représentants des jeunes et la task force sur l'espace civique) qui avaient eu lieu le 13 octobre, notamment une réception organisée par la Représentation Permanente de l'Autriche,
- une exposition accompagné d'une collation offertes par la Mission permanente du Mexique le 15 octobre,
- une cérémonie marquant la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, sur le parvis du Palais de l'Europe, le 15 octobre
- un événement spécial organisé le matin du 16 octobre sur la démocratie et la participation civile par Volonteuropé afin de présenter notamment les résultats du projet Bridge, qui avait bénéficié d'une subvention du Conseil de l'Europe pour soutenir l'engagement de la société civile auprès de l'Organisation.

La COING a ensuite adopté le [projet d'ordre du jour](#).

2. La COING a procédé à un échange de vues avec Mme Cairiona Doyle, ambassadrice de l'Irlande, Représentante Permanente auprès du Conseil de l'Europe et présidente du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur la démocratie (GR-DEM). Elle a également répondu aux questions et commentaires des membres concernant, entre autres, le Nouveau Pacte démocratique, la nécessité d'une initiative sur le dialogue interreligieux et interconvictionnel, l'accès à certains documents du Conseil de l'Europe et le groupe « Amis de la société civile » récemment créé. **La COING a pris note de ces informations.**

3. La COING a procédé à un échange de vues avec l'ambassadeur Vebjørn Heines, Représentant Permanent de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe et vice-président du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM). Il a fourni des informations, également en réponse aux questions et commentaires des membres, concernant notamment l'initiative « Les Amis de la société civile », l'état d'avancement de la révision de la Recommandation CM/rec (2007)14 sur le statut des ONG en Europe et la qualité des contributions reçues dans le cadre de la consultation publique sur le projet. **La COING a pris note de ces informations, notamment du fait que le projet final ainsi que les paramètres destinés à soutenir l'application des Principes de Reykjavik pour la démocratie seront examinés par le CDDEM en novembre et que la COING participera à ces travaux.**

4. La COING a organisé un échange de vues avec l'ambassadrice Daniela Cujbă, Représentante Permanente de la République de Moldova auprès du Conseil de l'Europe, sur les priorités du pays pour sa prochaine présidence du Comité des Ministres, en particulier la nécessité d'accroître la sensibilisation des parties prenantes, de garantir la mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, le soutien à l'Ukraine, l'organisation d'événements en rapport avec la Charte sociale européenne, la liberté de la presse et des journalistes et contre la manipulation de l'information étrangère, la protection des enfants et la violence à l'égard des femmes. **La COING a pris note des informations fournies.**

5. La COING a entendu un rapport de Jeremy McBride, président du Conseil d'experts de la COING sur le droit des ONG, concernant deux études prévues pour début 2026 sur l'enregistrement des ONG représentant les communautés minoritaires et sur les développements nationaux récents qui compromettent ou pourraient compromettre la capacité des ONG à fonctionner, sur la base d'un appel public à réponses à un court questionnaire. **La COING a pris note de l'appel à participer à cette étude, dont la date limite de réponse est fixée au 30 novembre. Il a également pris note :**

- **de l'appel à suggestions et aux questions clés à examiner par le Conseil d'experts** dans le cadre d'une éventuelle nouvelle étude sur l'accès des ONG aux tribunaux pour présenter des questions d'intérêt public ;
- **d'un prochain appel à candidatures pour pourvoir deux postes vacants au sein du Conseil d'experts.**

6. Jeremy McBride a évoqué les récentes évolutions positives visant à limiter les risques de conséquences imprévues de la mise en œuvre des normes du GAFI-Groupe d'action financière (recommandation 8) dans le cadre du travail de surveillance internationale, également appliquées par le comité MONEYVAL du Conseil de l'Europe; celles-ci impliquent de meilleures possibilités pour les ONG de faire part de leurs préoccupations et une nouvelle procédure pour lutter contre l'utilisation abusive des dispositifs sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, qui peut conduire à l'inscription des États sur une liste grise. **La COING a pris note de ces informations.**

7. Dans le cadre d'un point spécial de l'ordre du jour consacré à l'espace civique, le Président et Jeremy McBride ont fourni des informations sur la récente visite en Serbie (9-11 septembre) et la prochaine visite en Grèce (11-14 novembre). Ils ont également commenté les récentes évolutions juridiques et autres en Géorgie, Grèce, Hongrie, Serbie, République slovaque et Turquie, et ont donné un aperçu des lettres récentes adressées aux Représentants Permanents des pays concernés qu'ils avaient

cosignées et des avis juridiques du Conseil d'experts. Ils ont notamment souligné les problèmes liés à l'utilisation de la législation sur l'enregistrement des agents étrangers, aux déclarations politiques problématiques de membres du gouvernement, à la lourdeur de la bureaucratie et à d'autres charges administratives, à l'utilisation de techniques de surveillance intrusives, à l'utilisation abusive des mécanismes de prévention de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et au fait que les échanges avec les représentants de la société civile de certains de ces pays – même au sein du Conseil de l'Europe – exposaient les personnes concernées à des risques de représailles. **La COING a pris note des informations fournies et de la suggestion selon laquelle le Conseil de l'Europe devrait offrir un soutien plus direct aux personnes menacées.**

8. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont confirmé les risques de représailles pour les contributeurs à la COING et à d'autres instances, et ont exprimé leur soutien à l'Union mondiale des Turcs Ahiskas à la lumière de la situation à laquelle cette communauté est confrontée (impossibilité de retourner en Géorgie et de se réconcilier avec ce pays). La question particulière des organisations de la minorité turque de Grèce qui ne peuvent pas s'enregistrer et utiliser le mot « turc » dans leur nom (ce qui était principalement un problème d'exécution d'une décision de la Cour européenne des droits de l'homme) a également été abordée, ainsi qu'un projet de loi récent en Hongrie qui empêcherait l'accès à tout financement étranger (il a été retiré mais pourrait bien revenir) et d'autres dispositions problématiques. Des participants ont estimé que le Conseil de l'Europe et l'UE ne réagissaient pas efficacement à ces situations.

9. La COING a entendu un rapport sur les travaux récents de la Commission Permanente et du Président, en particulier sur les efforts déployés au cours de l'année écoulée pour obtenir une plus grande implication et un soutien accru de la part des organes du Conseil de l'Europe ; les interactions avec les comités thématiques ; la mise en œuvre de la stratégie pour la jeunesse et les dernières visites dans les pays (Macédoine du Nord en novembre 2024, Serbie en octobre 2025) et les prochaines (Grèce, novembre 2025) ; le fait que 2026 marquera le 50^{ème} anniversaire de la Conférence et que des célébrations auront lieu tout au long de l'année. La Commission Permanente s'est efforcée d'accroître la transparence et de partager davantage d'informations sur ses activités. **La COING a pris note de ces informations.**

10. La COING a entendu des présentations sur les projets de textes suivants, qui ont ensuite été discutés, certains d'entre eux après avoir fait l'objet d'amendements :

- Projet de recommandation sur la responsabilité de l'État dans la fourniture de logements aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile – Une question fondamentale de respect des droits de l'homme, proposé par la commission des migrations ;
- Projet de recommandation « Pour une plateforme permanente de dialogue interreligieux et interconvictionnel au sein du Conseil de l'Europe » – accompagné d'une note explicative, proposé par le Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel ;
- Projet de recommandation sur l'accès au sport pour tous en tant que droit fondamental reconnu, proposé par la commission des sports et des droits humains;

- Projet de déclaration « Le coût humain de la guerre : appel à la paix et à la protection à Gaza », proposé par la Commission Permanente.

11. **A l'issue d'un vote sur chaque projet, la COING a adopté les textes le 15 octobre** et a demandé au Président de les communiquer aux autres organes du Conseil de l'Europe (les versions finales sont disponibles sur les [pages web de l'Assemblée générale](#)).

12. Le Secrétariat a fourni des informations actualisées sur la mise en œuvre de la Feuille de route du Conseil de l'Europe pour l'engagement avec la société civile 2024-2027, la Conférence sur « le renouveau démocratique : espace civique et la voie vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe », qui se tiendra à Strasbourg les 2 et 3 février 2026, et la récente diffusion d'un court questionnaire visant à recueillir des données sur la participation des OING à la conférence et aux activités du Conseil de l'Europe, qui seront nécessaires pour les exercices annuels de reporting du Conseil de l'Europe. **La COING a pris note de ces informations et de la nécessité de répondre au questionnaire.**

13. Le président d'OING Services, Harry Rogge, a fait le point sur la composition du conseil d'administration actuel de l'association (composé de lui-même, de Thea Mohr (trésorière), de Hank Baars (vice-président), de Wielie Elhorst, de Joyce Herrent, avec trois membres de soutien de la Commission permanente, Gerhard Ermischer, Genevieve Laloy et Simon Matthijssen), sur les activités et le financement de l'association. À la suite d'un échange de vues sur la situation financière actuelle et le fait que trop d'ONG internationales ne sont pas membres du Service OING et ne contribuent pas financièrement à son fonctionnement, **la COING a pris note de l'appel lancé à toutes les parties concernées pour qu'elles deviennent membres d'OING Services et contribuent à son fonctionnement.**

14. Les comités thématiques et le groupe de travail sur l'espace civique ont présenté les résultats de leurs réunions du 13 octobre ainsi que donné les principales mises à jour sur les activités récentes et en cours. **La COING a pris note des informations fournies.**

15. La COING a été informée d'une proposition soumise par Anne Bergheim-Negre (University Women of Europe) avec un intérêt manifesté par un groupe d'environ 20 organisations, visant à créer un groupe de travail sur la parité entre les sexes, s'appuyant sur la nouvelle approche adoptée dans la recommandation générale n° 40 sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes décisionnels, adoptée par le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en octobre 2024. **La COING a noté que la Commission Permanente examinerait lors de sa prochaine réunion quelles tâches spécifiques incomberaient à cette task force avant de formellement en valider la création.**

16. Ciaran King, membre de la Commission Permanente, a présenté un projet de version révisée de la Charte de communication de la COING et précisé les modifications proposées et les raisons à celles-ci. À l'issue d'un vote, **la COING a ensuite adopté le projet proposé, sans modification.**

17. Le Président a présenté un plan de travail possible pour 2026. Les participants ont mentionné d'autres dates à retenir (25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; 3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées). Les dates des assemblées générales en 2026 seraient les suivantes:

- 14-17 avril (à titre provisoire) et
- 28 septembre au 1er octobre.

18. À la clôture de l'Assemblée générale, un résumé préliminaire des travaux et des principales décisions a été présenté, en vue d'une publication ultérieure une fois finalisé par la Commission Permanente. **La COING en a pris note.**